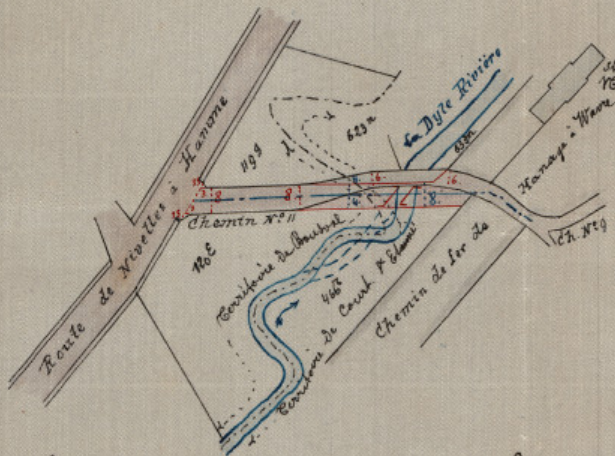


Communes de Court-St-Etienne et Bourval.

Extrait du plan de détail N° 9 de l'atlas des chemins de Court-St-Etienne
et du plan N° 6 de l'atlas des chemins de Bourval.



Il s'agit, en la redressant, de donner une largeur uniforme de 8m à l'avenue de
la station de Bourval, avenue portant le N° 9 à l'atlas de Court-St-Etienne, et le N° 11
à l'atlas de Bourval.

Les emprises à faire et les largeurs actuelles sont indiquées en rouge, l'axe nouveau
et les largeurs nouvelles figurent en bleu, les parties de chemin à rétroceder sont feintées en violet.

Sous Bourval, l'emprise totale à faire
est de 98^m et la rétrocession totale est
de 74^m

Sous Court-St-Etienne, l'emprise à
faire est de 241^m et la rétrocession
de 207^m

Le seul propriétaire intéressé est
M^{rs} dequest. De Braux

St Thomas
Leventain C^o
Su. 2 Mars 1891

St Jacques
Le Bourgmestre

TE BUREAU DU MINISTRE
DES TRAVAUX PUBLICS
BOURVAL

Approuvé par le Conseil com-
munal de Court-St-Etienne pour être
annulé et révisé le 9 Juin 1891
Le Leventain, H. Bourgmestre,
S.O.S. p. 1, m.
Accusé

5.00 francs
0.80 francs
0.05 francs
1.20

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À SON ORDONNANCE
DE CE JOUR N° 435527 B 41537.

ARRÊTÉ LE 8 avril 1891.

LA DÉPUTATION DÉPARTEMENTALE

LE PRÉSIDENT.

PAR DROGUEMENT:

LE GREFFIER PROVINCIAL.

(Signé) *Armand Vergote*

Signé Barbier

POUR EXPÉDITION CONFORME
LE GREFFIER PROVINCIAL

Puccary

11 28 91

1891